

La SQ s'équipe de défibrillateurs

La Sûreté du Québec (SQ) équipera bientôt des autopatrouilles de défibrillateurs cardiaques. Une façon de sauver plus de vies, tenant compte du fait que les policiers arrivent fréquemment les premiers sur les lieux d'un accident.



— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, YAN DOUBLET

Au cours du projet pilote d'une durée de six mois, 750 policiers seront formés à utiliser un DEA.

Le Soleil a appris qu'un projet pilote débutera sous peu pour munir 250 autopatrouilles d'un défibrillateur externe automatisé (DEA). Dans une première phase, 750 policiers seront formés pour utiliser l'appareil. Le projet pilote devrait durer six mois.

Le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, Pierre Veilleux, se réjouit de cette nouvelle. « Nous avons embarqué dans ce projet. Nous sommes souvent les premiers intervenants. Une fois sur place, on appelle les ambulanciers. Si on peut contribuer à sauver des vies ou diminuer les séquelles d'un arrêt cardiaque, tant mieux », confie-t-il.

Bien que le projet de la SQ soit d'envergure, il n'est pas précurseur. Au Québec, de nombreux services policiers municipaux possèdent déjà des DEA. C'est le cas de ceux du nord de Montréal. On y trouve une soixantaine d'appareils qui desservent environ 80 % des 500 000 habitants de la région.

Éric Laviolette, directeur médical régional de l'Agence de santé des Laurentides, a vanté les vertus du programme d'acquisition des DEA. « Ce n'est pas compliqué, il y a plus de policiers que d'ambulanciers sur notre territoire. On peut toujours doubler la flotte d'ambulance, mais ça va coûter des millions », explique-t-il. La solution, faire appel aux policiers.

UNE QUESTION DE MINUTES

Et la logique est simple. «Tout est en relation avec le temps réponse [moyen], poursuit-il. Les policiers arrivent sur les lieux d'une urgence entre trois et cinq minutes, une ambulance, en plus de neuf minutes. Entre 20 % et 30 % des arrêts cardiaques peuvent être réanimés par un choc [DEA]. À chaque minute d'attente, le taux de mortalité augmente de 7 % à 10 %», poursuit le médecin.

L'expérience menée jusqu'à présent est satisfaisante. Le Dr Laviolette estime qu'une dizaine de vies sont sauvées chaque année grâce aux défibrillateurs. Il se plaît à qualifier les endroits couverts de villes «cardio-séures». Au départ, l'initiative découle d'une recommandation de la coroner Andrée Kronström à la suite du décès d'un enfant dans une cour d'école de Saint-Eustache en 2007. Elle avait conclu que le décès du jeune Yanick Charpentier aurait pu être évité si les policiers avaient eu un défibrillateur.

Certaines des principales villes de la province possèdent aussi des DEA dans les autopatrouilles, ou sont en voie de s'en munir. C'est le cas de Laval depuis 2011 et de Gatineau, actuellement en pourparlers avec l'Agence de la santé de sa région.

À Québec, aucun projet n'est sur la table, confirme le capitaine aux communications, Denis Pelletier. « Nous, on suit le plan ville qui consiste à acquérir une dizaine de défibrillateurs par année pour les endroits publics. Québec est densément peuplée et bien équipée, ce n'est pas la même réalité que les milieux ruraux où il y a de grands territoires à desservir», raconte-t-il. Les policiers de Lévis n'en possèdent pas non plus.

Il a été impossible de savoir dans quelles régions seront déployés les DEA, ni quand le projet débutera. La Sûreté du Québec préfère attacher les dernières ficelles du projet avant de faire une annonce officielle.



Peut-être y en aura-t-il à Rivière-du-Loup, notamment. Avant l'intégration du corps policier municipal à la SQ il y a un an, les autopatrouilles étaient munies de DEA. Depuis, ils ont été rangés.